



MUNICIPALITE  
1189 SAUBRAZ

## LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

### AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

#### Préavis municipal n°04/2021

#### relatif au financement du ménage courant pour l'année 2021

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente, ci-après, des demandes de financement pour l'année 2021 suite à l'approbation du budget 2021 lors du Conseil général du jeudi 3 décembre 2020.

#### Financement

La Municipalité sollicite l'autorisation de contracter un emprunt selon les éléments suivants :

Un **emprunt maximum d'un total de CHF 535'000.-** réparti comme suit :

- Une tranche de CHF 115'000.- pour une période de juillet 2021 à décembre 2021, soit pour une période de sept mois. Le taux d'intérêt en vigueur à ce jour se monte à 0.24%, soit un coût de CHF 161.- pour la période concernée de sept mois.
- Une tranche maximum de CHF 420'000.- pour une période d'août 2021 à décembre 2022, soit pour une période de dix-sept mois. Le taux d'intérêt en vigueur à ce jour pour cette période se monte à 0.19%, soit un coût annuel de CHF 798.-.

Ces deux tranches d'emprunts permettront de faire face aux dépenses budgétées pour l'année 2021 tout en respectant le plafond d'endettement en vigueur pour la fin de cette législature qui se monte à CHF 4'400'000.- alors que les dettes financières sont de CHF 2'200'000.- à ce jour.

## **Conclusion**

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ**

- **Vu le préavis municipal n° 04/2021 de la municipalité**
- **Ouï le rapport de la commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour**

#### **Décide**

1. **D'autoriser la municipalité à emprunter au maximum la somme de CHF 535'000.- en deux tranches distinctes.**

Approuvé en séance de municipalité du 9 juin 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Daniel Barbezat

La Secrétaire

Barbara Kammermann

